

## NOS GARANTIES PIECES ET MO

**Nous avons 3 niveaux de couverture qui vont de la simple maintenance au remplacement a neuf de votre machine tous les 3 ans**

### **Garantie « BASIC »**

La CRYO SLIMMING 3D est garantie un an

Il s'agit d'une garantie de pièces, la MO reste à la charge du client

La pièce défectueuse est envoyée à notre atelier de réparation le temps nécessaire à un diagnostic et a sa réparation ou son remplacement

Les frais d'envois sont à la charge du client, les frais de réexpédition sont à la charge de LIPOMINCEUR

Cette garantie est incluse lors de la vente

### **Garantie « PLUS »**

La CRYO SLIMMING 3D peut être garantie jusqu'à 4 ans

Il s'agit d'une garantie de pièces et MO

La pièce défectueuse est envoyée à notre atelier de réparation le temps nécessaire à un diagnostic et a sa réparation ou son remplacement

Les frais d'envois sont à la charge du client, les frais de réexpédition sont à la charge de LIPOMINCEUR

Pour bénéficier de cette garantie, le montant mensuel est de 39 euros HT payable en une fois en début d'année

Cette garantie doit être souscrite durant les 6 premiers mois d'achat de la machine.

### **Garantie « PRO »**

La Cryo Slimming 3 D peut être garantie jusqu'à 4 ans

Il s'agit d'une garantie de pièces et MO avec prêt d'une machine de remplacement

La pièce défectueuse est envoyée à notre atelier de réparation le temps nécessaire à un diagnostic et à sa réparation ou son remplacement

Pendant ce laps de temps une machine de prêt vous est envoyée à nos frais si l'intervention de dépannage provoque la mise à l'arrêt de 2 cryodes ou plus.

Les frais d'envois sont à la charge du client, les frais de réexpédition sont à la charge de LIPOMINCEUR  
Pour bénéficier de cette garantie, le montant mensuel est de 99 euros HT à rajouter à celui de la **garantie « BASIC »** et payable en une fois en début d'année

Cette garantie doit être souscrite durant les 6 premiers mois d'achat de la machine.

### **Garantie « PREMIUM »**

**Elle reprend les termes de la garantie « PRO »** à la différence qu'il s'agit d'une garantie de pièces et MO de 36 mois avec livraison **d'une machine neuve** de remplacement tous les 36 mois et reprise de votre ancienne machine.

Pour bénéficier de cette garantie, le montant mensuel est de 179 euros HT à rajouter à la **garantie étendue** et payable en 36 mensualités

Cette garantie doit être souscrite durant les 6 premiers mois d'achat de la machine.

La machine neuve est livrée au terme des 36 mensualités.

Vous ne pouvez bénéficier de la garantie « PREMIUM » que lors d'un achat comptant ou lors d'un achat financé par notre partenaire financier GRENKE.

### **Exclusions de garantie**

À la suite de remontées de pannes d'obstruction ayant pour conséquence une réduction ou absence d'aspiration il a été constaté que ces dysfonctionnements avaient fréquemment pour origine l'utilisation de lingettes imbibées d'un gel aux propriétés cohésives ne répondant pas à nos standards de qualité et de sécurité et/ou d'un manque d'entretien (réceptacles de filtres non vidés régulièrement)

En conséquence la société LIPOMINCEUR SARL n'appliquera plus une garantie complète pour les modèles de machine de cryolipolyse CRYO SLIMMING 3D produits sous les noms de code PZ806 et PZ866B en cas de constatations d'utilisation de lingettes non adaptées ou de carences d'entretien.

Les lingettes adaptées ont obligatoirement une nomenclature commençant par « PZ ».

Cette exclusion concerne les pièces suivantes :

- Pompe à air
- Filtres cryode
- Filtre pompe à air
- Circuit d'air primaire
- Circuit d'air secondaire
- Ainsi que tous les dysfonctionnements liés à l'obstruction d'air (surchauffe etc...)

Le reste de la machine reste sous garantie mais pour ces pièces il s'agira désormais d'un SAV payant (diagnostic, main d'œuvre ET remplacement de pièces)

Sont également exclus de la garantie les incidents tels que dégâts des eaux, incendie, sur tensions, dégradations volontaires... qui sont du ressort des assurances souscrites par l'acheteur.